



SECRETARIAT GENERAL

BUREAU NATIONAL DES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES
ET DE LA REDD+

Dans le cadre de la mise en œuvre du
Projet d'Appui à la transition vers la mobilité électrique à Madagascar

Le Gouvernement de Madagascar, par le biais du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), relance par le présent, un appel à candidature pour le recrutement d'un « Chief Technical Advisor »

1. Contexte

Madagascar a ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris (AP) respectivement en 1998 et 2016. Depuis lors, Madagascar a pris les dispositions nécessaires en vue d'honorer les engagements souscrits au titre de la CCNUCC et de respecter les décisions prises lors des Conférences des Parties (CoP) à ladite convention. En effet, un des objectifs principaux de l'AP est de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport au niveau préindustriel voir même en dessous de 1,5°C.

Il est à rappeler que Madagascar demeure encore un puits, mais, si la tendance actuelle de l'émission de gaz à effet de serre (GES) ne change pas, il perdra son statut « puits de carbone » vers 2030. Par ailleurs, le transport est le sous-secteur plus émetteur de GES au sein du secteur Energie due à la vétusté des parcs de véhicules, la congestion de la circulation des grandes villes et le nombre de véhicules dans les différentes principales agglomérations.

Dans ce contexte, le Gouvernement de la République de Madagascar a bénéficié l'appui financier du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) pour mettre en œuvre le « **Projet d'Appui à la transition vers la mobilité électrique à Madagascar** » en partenariat avec l'United Nations Environment Programme (UNEP).

Et actuellement, le Ministère de l' Environnement et du Développement Durable par le biais du Bureau Nationale des Changements Climatiques et du REDD+ en collaboration avec l'UNEP est en cours de recrutement d'un responsable appelé « **Chief Technical Advisor** » qui sera en charge de coordonner le projet.

2. Objectif du Projet

Le projet a pour objectif d'introduire en douceur la mobilité électrique par l'élaboration d'un cadre juridique, réglementaire et institutionnel, la sensibilisation du public, le renforcement des capacités, des projets pilotes de démonstration de véhicules électriques, l'élaboration de modèles commerciaux

pour l'engagement du secteur privé et des systèmes de financement pour le passage à l'échelle et la reproduction.

3. Composante du Projet

Le projet est structuré autour de 4 composantes:

Composante 1 : Arrangement institutionnel de la mobilité électrique à Madagascar

Composante 2 : La démonstration de l'utilisation des véhicules électriques et le développement des bornes recharges.

Composante 3 : Préparation de la mise à l'échelle et duplication des bonnes pratiques

Composante 4 : Développement du transport durable de la mobilité électrique à faible émission de carbone

4. Résultats attendus

Les résultats attendus du projet sont:

- un cadre institutionnel est mis en place
- une stratégie pour la promotion de la mobilité électrique à faible émission de carbone est adoptée
- la viabilité technique, financière et la protection de l'environnement sont prouvées
- les conditions requises pour l'introduction des véhicules électriques adéquates et le développement du transport durable à faible émission de carbone et sont établies
- les mesures appropriées pour assurer la durabilité environnementale à long terme de la mobilité électrique à faible émission de carbone sont élaborées.

5. Principales tâches

➤ Principales tâches liées à la gestion du projet :

- Veiller à ce que la mise en œuvre du projet soit effectuée conformément à sa conception et à ce que les produits soient livrés et les résultats obtenus selon les normes de qualité requises, dans le respect du calendrier et du budget approuvés.
- Communiquer régulièrement avec les ministères concernés, les agences gouvernementales, les partenaires de cofinancement, les membres du COPIL, les membres des groupes de travail techniques ad hoc et toutes les autres parties prenantes clés.
- Organiser et faciliter l'atelier de lancement, les réunions du comité de pilotage du projet et les autres réunions du projet.
- Établir des rapports en temps voulu pour le Directeur National du Projet (DNP) et l'Agence d'Implementation, conformément au plan de suivi et d'évaluation et aux exigences de l'accord de coopération du projet.
- Préparer le plan de travail annuel et les révisions budgétaires et mettre à jour le plan d'approvisionnement du projet, le cas échéant.
- Superviser le personnel, les experts, les sous-traitants et les partenaires de mise en œuvre travaillant sur le projet.
- Identifier les risques, la préparation des stratégies d'atténuation et mise en œuvre des mesures d'atténuation.
- Suivre les réalisations du projet par rapport au cadre de résultats, à la feuille de travail des indicateurs de base et au plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes.



➤ **Principales tâches techniques générales :**

- Saisir les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet.
- Veiller à ce que les indicateurs inclus dans le cadre de résultats du projet fassent l'objet d'un suivi annuel avant la date limite de soumission du rapport d'activité du FEM, de manière à ce que les progrès puissent être signalés dans le rapport d'activité du FEM.
- Évaluer les modifications majeures et mineures apportées au projet dans le cadre des paramètres définis par le PNUE-FEM ;
- Appuyer le processus d'évaluation finale.
- Assurer le secrétariat du COPIL et des groupes de travail techniques.
- Préparer et soumettre au Gouvernement les propositions du projet sur les réformes réglementaires.
- Contrôler la mise en œuvre du plan d'action en matière d'égalité des sexes
- Préparer le matériel de formation et organiser les activités de renforcement des capacités.
- Gérer les connaissances relatives au projet, y compris la diffusion des documents par le biais du site web du projet et d'autres canaux.

➤ **Principales tâches techniques spécifiques :**

- Superviser et diriger le contenu technique de tous les résultats du projet, et plus particulièrement contribuer aux éléments suivants :
 - Composante 1 : champ d'application et mandat du sous-comité national sur l'e-mobilité ; supervision de la préparation de la stratégie nationale sur l'e-mobilité.
 - Composante 2 : rapport d'évaluation des démonstrations ; contribution aux spécifications techniques des démonstrations.
 - Composante 3 : soutien à la consultation des parties prenantes sur les réformes réglementaires ; développement de modèles commerciaux pour l'électrification de la flotte.
 - Composante 4 : élaboration de recommandations générales sur la gestion des batteries de Vehicule électrique (VE) et d'autres déchets électroniques ; élaboration de réglementations et d'une feuille de route sur la gestion des VE, des batteries et d'autres déchets électroniques en fin de vie.

➤ **Tâches liées à la mise en œuvre des garanties sociales, environnementales et de genre :**

- Veiller à ce que les griefs sociaux et environnementaux soient gérés de manière efficace et transparente ; examiner le SESP chaque année, et mettre à jour et réviser le registre des risques correspondant ; plans d'atténuation/de gestion si nécessaire ; assurer une divulgation complète avec les parties prenantes concernées ; veiller à ce que les risques environnementaux et sociaux soient identifiés, évités, atténués et gérés tout au long de la mise en œuvre du projet ; travailler avec les consultants du projet pour veiller à ce que l'établissement de rapports, le suivi et l'évaluation traitent pleinement les questions de sauvegarde du projet.
- Mettre en œuvre des activités liées à l'égalité des sexes : suivre les progrès de la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité des sexes du projet en veillant à ce que les objectifs soient pleinement atteints et que les exigences en matière de rapports soient respectées ; superviser, développer et coordonner la mise en œuvre de tous les travaux liés à l'égalité des

sexes ; revoir le plan d'action pour l'égalité des sexes chaque année, et mettre à jour et réviser les plans de gestion correspondants si nécessaire ; veiller à ce que les rapports, le suivi et l'évaluation prennent pleinement en compte les questions d'égalité des sexes dans le projet.

6. Qualifications requises

- Diplôme universitaire (maîtrise ou doctorat) dans un domaine lié au transport, au génie civil, à la chimie/physique ou à l'énergie.
- Au moins 5 ans d'expérience dans la gestion de projets/programmes, y compris dans la mise en œuvre de plans d'action en matière d'égalité des sexes.
- Au moins 5 ans d'expérience de travail avec des ministères, des institutions nationales ou provinciales concernées par la gestion des ressources naturelles et/ou de l'environnement.
- Une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine d'atténuation au changement climatique, de transports et de la mobilité électrique est souhaitable.
- Une expérience dans le domaine des études de genre ou de l'intégration de la dimension de genre dans les politiques publiques sera un avantage.
- La connaissance de la langue anglaise sera un atout

7. Documents de soumission

Les dossiers de candidatures sont composés :

- d' un curriculum vitae décrivant ses diplomes et expériences
- d' une lettre de motivation
- d' un document comprenant la compréhension et l' interprétation du TDR
- d' une offre financière.

Seuls les candidats retenus pour l'entretien seront contactés.

Les dossiers de candidatures rédigés en langue française doivent être envoyés à l'adresse email : mobilityelectrique@gmail.com ou déposés en version physique auprès du Secrétariat du Bureau National des Changements Climatiques et de la REDD+, Nanisana Iadiambola au plus tard le 23 septembre 2025.

